



## AMICALE DES RETRAITES DE BURES

Association n°3516 déclarée sous la loi 1901 - Siège Social : Mairie de Bures sur Yvette (91440)

Permanences Lundi et jeudi de 14h à 16h30 au Foyer G. Nicklès  
tél 01 69 29 93 67 - Site Internet : retraitesdebures.fr

### PROCES VERBAL DE LA 35 EME ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 JANVIER 2017

#### 1. Accueil de bienvenue de la Présidente et ouverture de l'Assemblée Générale :

La Présidente a le plaisir d'accueillir à cette nouvelle Assemblée Générale : Monsieur le Maire Jean François Vigier Président d'honneur de notre Amicale, Madame Emmanuelle Gilbert Maire adjointe déléguée aux affaires sociales et au logement et Monsieur Joël Robichon, Conseiller Municipal délégué aux Seniors et aux Anciens combattants.

Elle nous informe que le nombre d'adhérents inscrits et à jour de leurs cotisations est de 307. Au vu de la feuille de présence 102 adhérents sont présents dans la salle et 65 sont représentés, soit un total de 167 participants.

Le quorum étant atteint, la Présidente déclare ouverte la **35<sup>ème</sup> Assemblée Générale** de notre Amicale.

La Présidente présente ses vœux pour l'année 2017 à l'Assemblée Générale au nom du Conseil d'Administration avec une pensée particulière aux adhérents n'ayant pas pu se déplacer pour raisons de santé.

Elle rend hommage aux amicalistes qui nous ont quittés et pour lesquels chaque adhérent a pu prendre connaissance du décès soit par le journal Les Echos de l'Amicale soit par Internet.

#### 2. Approbation du Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 19 Janvier 2016 :

L'assemblée ici présente et représentée n'ayant formulé aucune remarque le compte-rendu a été approuvé à l'unanimité.

#### 3. Présentation des Membres du Conseil d'Administration :

A l'appel de leur nom par la secrétaire, chaque membre du Conseil d'Administration s'est levé et s'est présenté à l'Assemblée.

#### 4. Présentation du rapport financier par Mme Jacqueline Roche, trésorière :

Toujours très active Mme Roche nous a fait part de son bonheur d'être parmi nous aux côtés de Lize Violaté qui travaille sur ordinateur. Mmes Ménanteau et Bellec aident à l'enregistrement des opérations bancaires. Jacqueline Roche nous déclare rester très vigilante et exploiter les comptes avec rigueur pour le bilan de notre Amicale.

L'Assemblée est informée du maintien de la cotisation 2017 à 31€.

Madame Violate Lize, trésorière adjointe, remercie très chaleureusement Monsieur le Maire et le Conseil Municipal pour le soutien financier qui nous est accordé, sans oublier la subvention du Département.

Madame Violat  rappelle   nos adh rents de bien respecter les dates et heures de r glement afin de faciliter la t che des b n voles.

Les proc dures comptables restent inchang es. Les comptes sont v rifi s scrupuleusement par nos comptables. Madame Genevi ve Montredon, notre v rificateur aux comptes contr le la comptabilit , les pi ces justificatives et le bilan. Madame Violat  la remercie pour son implication et sa gentillesse.

Le bilan de fin d'ann e 2015 avait un r sultat positif de 1231.18  et au 31 d cembre 2016 le bilan d finitif atteint la somme de 1893.20 , gr ce   la rigueur de chaque responsable d'activit  et   l'enregistrement de la subvention du D partement re ue le 23 d cembre 2016. Madame Violat  demande d'approuver les comptes 2016 et d'en donner le quitus. Elle remercie l'Assembl e pour sa confiance.

En l'absence de Mme Genevi ve Montredon, Mme Monique Le Corre nous communique que notre v rificateur aux comptes, conform ment   la t che qui lui a  t  confi e, confirme la rigueur avec laquelle les comptes sont tenus, v rifi s, point s, et renouvelle son maintien   ce poste pour 2017.

L'Assembl e donne son quitus.

Avant de donner la parole   Monsieur le Maire, la Pr sidente le remercie de sa pr sence malgr  son emploi du temps tr s charg , insiste sur l'utilit  de notre Amicale au sein du tissu associatif de notre ville. Elle remercie notre Maire pour son aide financi re qui nous est tr s pr cieuse pour mener nos projets et activit s.

M. le Maire nous encourage vivement   continuer   maintenir la m me dynamique dans notre Amicale et nous pr cise que notre subvention sera reconduite en 2017 sans diminution malgr  les r ductions budg taires de la Commune.

En 2016, suite aux inondations subies par la Commune, M. le Maire pr cise que si gr ce   la reconnaissance de catastrophe naturelle, des aides aux personnes concern es ont  t  allou es, l'impact psychologique est toujours pr sent. Des travaux seront engag s et des modes d'alertes modernes seront acquis pour qu'une telle situation ne se renouvelle plus.

Les travaux de la Grande Maison d buteront au cours du printemps 2017, permettant fin 2018 d'envisager le transfert du Foyer Nickl s dans la Grande Maison o  un espace de 150m<sup>2</sup>, dont 128m<sup>2</sup> sera mis   notre disposition avec la construction d'une extension sur l'aile ouest de la Grande Maison.

En ce qui concerne le devenir du Foyer Nickl s, M. le Maire sugg re la cr ation d'une bo te   id es.

Il nous pr cise que l'argent des locations du Foyer Nickl s est r inject  dans le budget de fonctionnement de la Commune, mais ne sert pas   assumer les frais de fonctionnement du Foyer Nickl s.

L' lot de la Mairie sera livr  fin 2017, il y aura un restaurant et le caviste de notre ville viendra s'y installer avec la cr ation d'un bar   vin. L'Assembl e demande une boulangerie ouverte le dimanche matin ! demande comprise de Monsieur le Maire mais qui ne d pend pas de ses pouvoirs. L'ouverture d'un restaurant R unionnais est pr vue et la ville est en recherche d'un autre commerce.

Une r union pr vue le 25 janvier 2017, invite chacun   venir d battre sur le plan de r vision de l'urbanisme (PLU). L'impact de la loi Alur sur les quartiers pavillonnaires de notre ville, fera perdre son caract re de petit village   notre ville!

A la fin f vrier 2017 un d bat aura lieu et des d cisions importantes seront prises sur certains quartiers.

En ce qui concerne la sécurité dans la ville, et face à la recrudescence des cambriolages et vols de véhicules M. le Maire nous informe de l'installation de caméras vidéo surveillance. Il nous demande de n'ouvrir à aucun démarcheur qui se présente à notre domicile.

Le Bulletin Municipal informera la population sur la procédure appliquée concernant le recensement dans notre ville.

Nous sommes prévenus que nos impôts locaux et communaux n'augmenteront pas pour l'année 2017. Il sera demandé également au Département d'essayer de verser son aide financière un peu plus tôt. M. le Maire nous confie avoir beaucoup de plaisir à assister à notre Assemblée Générale et s'excuse de ne pouvoir rester. Il nous présente ses vœux, nous souhaite une bonne réussite pour mener à bien nos projets et nous quitte en nous souhaitant une excellente journée.

## 5. Bilan des activités 2016 et 2017 à venir :

- **Spectacles et Sorties culturelles** : Mesdames Berland Nicole et Besnard Suzanne

### **Année 2016, les spectacles** : Mme BERLAND :

- La Traviata en janvier 2016 au Palais des congrès avec 38 participants,
- Pégase et Icare, spectacle équestre le 13 février avec 40 personnes, un spectacle d'Arlette Gruss,
- Un nouveau départ le 12 mars, spectacle avec 40 adhérents au théâtre des variétés,
- Comédie musicale CAT'S à Mogador le 7 avril avec 50 amicalistes,
- Hommage à Pavarotti au Châtelet le 15 octobre avec 37 personnes,
- A droite à gauche le 12 novembre avec 39 participants au théâtre de variétés,
- Atmosphère le 23 novembre à Longjumeau avec 36 personnes,
- Dîner Croisière sur bateau mouche le 15 décembre avec 60 participants.

### **Prévisions 2017** :

- Ballet La Bayadère le 12 février au Palais des Congrès 42 inscrits
- Un Animal de Compagnie le 25 mars au théâtre des nouveautés
- La Garde Républicaine le 25 avril (2 groupes de 25 personnes maximum)
- Fleur de Cactus au théâtre Antoine (option pour 40 personnes)

### **Année 2016, les sorties culturelles** : Mme BESNARD :

- Le Musée Paul Belmondo le 1<sup>er</sup> avril avec 20 participants
- Visite du Quartier François 1<sup>er</sup> le 20 mai avec 30 personnes
- La Cité Universitaire internationale le 6 octobre avec 42 adhérents

### **Prévisions 2017** :

- Musée du Louvre : Exposition Vermeer, le jeudi 16 mars, 20 personnes maximum.

Les expositions étant très demandées, impossible d'obtenir plus de places et nous avons eu un refus pour l'exposition Rodin au Grand Palais.

- En remplacement, Mme Besnard propose la découverte du quartier de la Nouvelle Athènes dans le 9<sup>ème</sup> arrondissement à Paris le 11 mai.
- Exposition Gauguin au Grand Palais prévue pour début octobre en attente d'ouverture des locations.

Nicole Berland recommande à chacun de bien suivre les consignes relatives aux inscriptions et sur la mise en place du fonctionnement de celles-ci, de respecter les horaires, de téléphoner en cas d'empêchement, et de s'inscrire sur liste d'attente permettant à un participant défaillant de faire profiter de sa place car aucun remboursement des places de spectacles n'est possible.

Le choix proposé des sorties, pièces de théâtre, comédies musicales, ballets, concerts se fait avec Suzanne Besnard avec pour objectif d'offrir un maximum de possibilités aux adhérents. Les places sont prises 6 mois avant le spectacle et ne sont effectives qu'après paiement, ce qui explique pourquoi les inscriptions se font si longtemps à l'avance.

• **Les Voyages à l'Etranger** : M. Ménanteau Daniel et Mme Violaté Lize

*Le séjour en Pologne* : Mme Lize Violaté confirme la réussite de ce voyage en septembre 2016 pour 37 amicalistes accompagnés d'un excellent guide Franco-Polonais. Les visites de Varsovie, Cracovie, de la mine de sel de Wieliczka, des camps de concentration d'Auschwitz, Birkenau, suivi de la descente en radeau dans les Gorges de Dunajec ont gravé les têtes et fatigué les jambes.

Madame Jocelyne Boissier a composé un DVD en souvenir de ce voyage et un exemplaire a été remis à chacun, au cours d'une projection en novembre.

**Prévision 2017 : un voyage au sud du Portugal en septembre :**

M. Daniel Ménanteau informe l'Assemblée que ce séjour de 39 participants fera visiter les plus belles cités Portugaises entre Lisbonne et Porto, suivi de la découverte du patrimoine portugais entre culture et tradition et de deux mini - croisières permettant d'observer le site au fil de l'eau.

**L'écho de l'Amicale** : Mme Lize Violaté nous informe avoir eu le privilège de créer et faire vivre ce journal pendant quatre ans. Mais devant la charge de travail que cela représente elle cesse cette activité qui sera reprise au cours de l'année 2017.

**Sorties restaurant** : M. Daniel Ménanteau et Mme Maryse Perrichon

La sortie de mai 2016 a été annulée suite à la sortie de la Mairie programmée quelques jours avant la nôtre.

Heureusement celle de fin d'année, avec un dîner sur bateau mouche a connu un vif succès avec un groupe de 60 personnes. La visite des Monuments de Paris la nuit, suivie d'une balade en car pour contempler les illuminations des Champs Elysées et grands magasins nous ont permis de passer une excellente soirée.

Suite à notre Assemblée Générale, nous nous sommes retrouvés à Chailly en Bières où tous ensemble nous avons partagé le repas et la piste de danse. Ce fût un bon moment de convivialité.

**Prévision2017 :**

M. Ménanteau réfléchit au maintien de cette formule : repas suivi de danse ou repas suivi d'une sortie culturelle. En effet, nous avons remarqué que malheureusement nous avons de moins en moins de danseurs.

**La charge de travail des bénévoles est au maximum Daniel Ménanteau lance un appel à tous ceux qui voudraient bien nous donner un coup de mains !**

Nous sommes informés que la sortie de fin d'année 2017 aura lieu en province (dîner spectacle dans un cabaret).

**Les après-midi dansants** : Mmes Maryse Perrichon et Jacqueline Roche :

Ils sont organisés le premier mardi de chaque mois, il y a lieu de s'inscrire une semaine à l'avance pour déjeuner. KIKI et son accordéon feront danser les adhérents ce jour là.

**La belote** : Mme Maryse Perrichon et M. Didier Basset gèrent ce moment bien sympathique plusieurs fois par an et chacun repart avec un petit cadeau.

Des jeux de société sont à la disposition des adhérents également tous les lundis et jeudis après-midi.

Fin septembre 2016, une présentation publicitaire gratuite a dû être annulée faute de participants.

- **Les séjours en France** : Mmes Billaud Denise et Bonnotte Lucette :

*Le voyage à Saint-Dié des Vosges* s'est effectué dans une ambiance sympathique du 26 juin au 3 juillet avec 31 amicalistes. Cette semaine ensoleillée a rendu le séjour très agréable avec la visite du Musée du Mémorial du linge, du plan incliné d'Artzwiller, du château du Haut Koenigsbourg, d'une incursion en forêt noire en Allemagne avec la visite de Fribourg suivie d'une promenade en bateau sur le lac de Titisee. Le groupe a découvert les techniques anciennes d'imprimerie à Epinal et visité une ancienne scierie.

Mme Billaud Denise remercie Jocelyne Boissier et Robert Lambert pour la réalisation d'un DVD du voyage et remercie Françoise Ottinger pour son compte-rendu.

**Prévisions pour 2017** : Il est prévu un voyage en Bretagne du 25 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2017 avec la découverte de la côte nord-ouest à Plestin-Les-Grèves.

- **Les séjours touristiques de 1 ou 2 jours en France** : Mmes Colette Potier et Francine Ducros

*Deux jours en Bourgogne* les 13 et 14 avril : Le premier jour visite du Château d'Époisses, le patron du restaurant où nous avons déjeuné a tout raconté sur la fabrication de l'époisses, et découverte du petit village Médiéval de Semur en Auxois. Le lendemain visite du château de Bussy Rabutin. La promenade dans le village de Flavigny nous a permis d'acheter les fameux bonbons à l'anis. Une halte au domaine viticole de Flavigny Alésia nous a permis de déguster plusieurs vins accompagnés de gougères.

*Meaux* : le 18 juin, 57 participants ont tout appris sur la fabrication et l'affinage du Brie de Meaux à la fromagerie de Jouarre, suivi de la visite des jardins de Bossuet et des coulisses du spectacle. A la sortie du restaurant chacun a pu apprécier l'histoire de Meaux à travers les siècles.

Colette Potier organise avec talent cette activité depuis onze ans, et comme il y a un temps pour tout, on vieillit et le stress ne se gère plus de la même façon, elle décide de cesser de s'occuper de ces sorties.

**Malgré nos appels à candidature personne ne s'est manifesté mais Colette reste optimiste et souhaite la venue de volontaires afin que la bonne marche de notre Amicale perdure.**

- **L'atelier dessin** : Mmes Jocelyne Boissier et Suzanne Besnard :

Cet atelier fonctionne depuis 4 ans avec un groupe de 10 personnes qui bénéficie une fois par mois d'un cours dispensé par une artiste Mme Violette Vergely. Chaque vendredi les cours ont lieu à 13h45 pour une durée de deux heures. Une réflexion mûrit pour une prochaine exposition.

- **Les randonnées du lundi** : Mme Boissier Jocelyne et M. Jean-François Dubeillon

*La marche du lundi* : à chaque sortie un groupe de 10 à 15 personnes participent sur les 22 inscrits. Au cours de l'année une bonne trentaine de sorties d'environ 10 kilomètres chacune nous a permis de rayonner dans les environs, Bures, Gif, Orsay, Les Ulis, Gometz, Lozère. Notre région riche en sentiers pédestres permet de ne pas utiliser les véhicules.

En juin nos marcheurs ont parcouru le chemin de Racine à Port-Royal des champs, nous avons clôturé cette journée par un pique-nique.

En juillet le groupe s'est rendu en RER à Saint Rémy lès Chevreuse et après avoir grimpé jusqu'au château de Méridon retour par la promenade des petits ponts à Saint Rémy lès Chevreuse.

En octobre nous sommes allés marcher autour du grand canal au château de Versailles. Mme Boissier invite les amicalistes à venir partager ces bons moments.

- **La randonnée** : Mme Bloch Yvette et M. André Etrillard

*La marche du lundi après-midi et vendredi matin* : 5 personnes ou plus partent à 14 heures du marché pour une heure trente, sur terrain plat le lundi. Le vendredi 15 personnes partent du même lieu à 10 heures, pour deux heures, et comme l'ambiance est sympathique, ils déjeunent au restaurant une fois par mois et se réunissent chez l'un ou l'autre pour goûter et chanter au son de l'accordéon de Robert Lambert.

- **L'atelier mémoire** : Mme Hélène Bonjour

Cet atelier se porte très bien avec de nouveaux participants depuis le mois de septembre et se compose d'une vingtaine de personnes. Une gymnastique douce débute la séance suivie d'un travail de mémoire pour maintenir les fonctions cérébrales. Certaines questions semblent difficiles en particulier pour le calcul, mais la présence d'un professeur de maths dans le groupe rend les choses beaucoup plus simples et ceci tous les mercredis après-midi.

- **Le Bridge** : M. Robert Berland et Mme Cécile Delbast

Chaque mercredi après-midi, à 14 heures, au foyer Nicklès M. Robert Berland vous accueille mais il déplore le manque de participants : six aujourd'hui. Malgré la diffusion de l'intérêt que ce jeu présente, M. Berland n'a pas eu de retour. Bien démocratisé aujourd'hui, il n'est pas vraiment compliqué et cet atelier est prêt à accueillir les débutants, il nous précise que sa pratique reconnue par certains médecins retarde l'apparition de la maladie d'Alzheimer.

- **La danse folklorique** : Mme Françoise et M. Claude Ottinger

*Le groupe danses folkloriques « FARANDOLE » et la chorale « CHANTABURES »* ont en commun organisé deux représentations au cours de l'année 2016 : le 25 mars à Chevry à la Maison des Chênes Verts et le 2 décembre à la Maison Saint Charles à Verrière le Buisson.

Le 25 novembre les danseuses ont animé la fête des anniversaires de nos adhérents.

Mme Françoise Ottinger remercie vivement le groupe de danses folkloriques pour son investissement ainsi que Mme Yvette Leclerc, qui a confectionné nos nouvelles jupes et n'a pas ménagé sa peine. Elle remercie M. Robert Lambert notre accordéoniste pour avoir assuré les intermèdes musicaux et fait chanter les invités à cette fête du 25 novembre.

Nous n'avons pas encore de projet pour 2017 et Françoise Ottinger rappelle que tout amicaliste peut nous rejoindre de 16 heures à 17 heures quinze tous les vendredis après-midi.

Pour des raisons de manque de temps Mme Lize Violaté cesse la danse à compter de janvier 2017, mais elle sera toujours la bienvenue parmi nous.

- **La Chorale** :

En l'absence de M. Morellet, Françoise Ottinger attire notre attention sur le nombre de choristes qui diminue et le manque de chanteurs soprano à ce cours qui a lieu tous les quinze jours, le vendredi.

Le 31 mars la Chorale participera au concert « Regards Croisés » à l'église de Bures sur Yvette.

- **La gymnastique Seniors** : Mmes Geneviève Montredon et Danielle Courteau

Cette activité est en bonne santé avec deux cours par semaine les mardis et jeudis matin avec Baya Di Sotto. Elle nous permet de nous maintenir en forme pour la somme de 50€ pour l'année 2016/2017. Tout se passe bien pour les soixante treize inscrits et la gymnastique fait beaucoup de bien. Danielle Courteau précise que nous avons une double appartenance pour cette activité à savoir : l'Amicale et l'USBY.

Elle reste admirative de l'équipe qui anime l'Amicale au sein de la ville permettant à certains d'avoir une nouvelle vie grâce aux activités qui sont organisées.

Par ailleurs, Mme Danielle Courteau a pris la parole à titre personnel à notre Assemblée Générale pour exprimer ses craintes concernant le devenir de notre Amicale des retraités transférée à la Grande Maison. Mme Courteau informe que les travaux récents effectués, tels que la toiture, les peintures, les volets roulants sont en ordre de marche et que le foyer des anciens créé par Mme Geneviève Nicklès, conseillère municipale en 1972, et bâti par les municipalités successives pour être le foyer des anciens avec une surface d'occupation de 252m<sup>2</sup> utilisée par l'Amicale, pouvait toujours être occupée par notre Association pour continuer à mener à bien toutes nos activités. Le transfert du foyer à la Grande Maison pour une surface de 129m<sup>2</sup>, d'un seul tenant, lui semble rendre impossible le bon fonctionnement de notre Amicale.

**M. Joël Robichon** prend la parole et nous affirme avoir un immense plaisir à participer à nos Conseils d'Administration où il est régulièrement convié. Il nous demande de rester très positifs en ce qui concerne le transfert du foyer Nicklès vers la Grande Maison. Il pense que nous y serons mieux de part l'environnement et que nous pourrons continuer nos activités dans des locaux neufs et aux normes.

Malgré une surface inférieure à celle que nous avons actuellement il reste convaincu que nous y serons bien et il fera tout pour qu'il en soit ainsi.

- **La communication** : Mme Anne-Marie Mercier

Nous sommes informés de la transmission régulière à la Mairie de notre calendrier mensuel relatif à nos activités afin que chacun en prenne connaissance dans le Buressois.

- **La bibliothèque** :

Ouverte à tous, elle fonctionne simplement sous un système de libre échange, inutile de ramener les livres empruntés, mais il est préférable d'en ramener d'autres. Cet échange de livres est possible chaque fois qu'une activité a lieu au foyer.

- **La distribution électronique des documents** :

Mme Besnard, notre Présidente, nous rappelle son souhait lors de la dernière Assemblée Générale en Janvier 2016, de diffuser les informations de l'Amicale par internet, devant permettre une économie substantielle de temps, papier et encre. Différents tests ont été réalisés pour arriver à concrétiser ce projet et elle remercie les adhérents de leur active participation.

En décembre 2016 l'application de la première diffusion sans test s'est bien passée, le projet est bien rodé et notre Présidente remercie Colette Potier, Anne-Marie Mercier et Robert Lambert pour avoir y consacré beaucoup de temps, même si quelquefois les situations étaient stressantes et compliquées. Elle donne la parole à M. Lambert.

**M. Robert Lambert** : au cours de l'année 2016, sous l'impulsion de notre Présidente, la Distribution Electronique, en parallèle avec la distribution Papier s'est mise en place. Depuis que notre Amicale existe, les adhérents étaient informés par documents papier distribués par les bénévoles.

En 2015, pour informer les 300 Amicalistes, une soixantaine de documents d'une ou plusieurs pages étaient créés, photocopiés en moyenne à 230 exemplaires chacun et distribués à nos adhérents, soit 16000 pages correspondant à 12500 feuilles.

D'où l'intérêt à l'Assemblée Générale de 2016 de réduire le coût de papeterie et mettre en place la distribution électronique des documents (DED).

Notre secrétaire adjointe Mme Anne-Marie Mercier en charge de la tenue du fichier de l'Amicale a intégré les adresses courriels de chacun. Bonne surprise : 75% des Amicalistes, soit 230 sur 300 ont une adresse électronique ou email. Pour ce faire, une

adresse mail spéciale ([distribution@retraitesdebures.fr](mailto:distribution@retraitesdebures.fr)), répondant aux exigences, a été créée, dans le cadre des services de messagerie associés à l'abonnement auprès de l'hébergeur du site internet.

Il a aussi fallu garantir que les documents dématérialisés attachés aux mails de distribution puissent être ouverts, lus, voire imprimés sans difficulté, et sans bourse délier, par tous les Amicalistes-internautes, quel que soit le terminal utilisé : ordinateur fixe ou portable, Windows ou Apple, tablette ou Smartphone, Apple ou Android.

Pour cela, tous les responsables à l'origine des documents ont du apprendre, et faire l'effort d'en produire une version électronique dans un format universel (PDF) en plus de la version papier habituelle de leur documents.

Les tests pouvaient commencer et c'est Colette POTIER, secrétaire adjointe, déjà très impliquée dans le processus de distribution, qui a accepté de mettre toute sa compétence et sa bonne volonté au service du succès de cette opération. C'est elle qui, en 2016 a réalisé l'essentiel des distributions électroniques.

Les tests ayant été concluants, il ne restait plus qu'à savoir quels étaient les Amicalistes-Internautes qui étaient d'accord ou pas pour recevoir les documents sous forme électronique. A la question, posée aux 230 Amicalistes-internautes par la Présidente : « *Acceptez-vous dorénavant de recevoir les documents exclusivement sous forme électronique ; ou préférez-vous continuer à les recevoir au format papier ?* »

- 80% (185) ont opté pour la Distribution électronique (DED), exclusivement ;
- 20% (45) des Amicalistes-internautes, ont préféré en rester à la Distribution Papier (DP)

En conclusion : en ce début d'année 2017, la distribution de documents par l'Amicale à ses adhérents prend une nouvelle physionomie :

- 60% des Amicalistes sont informés par le biais de documents dématérialisés ;
- 40% des Amicalistes continuent à recevoir les documents papier.

Et tout le monde y gagne.

La distribution électronique de documents (DED) en parallèle avec la Distribution Papier (DDP), est en place. Au secrétariat, Colette, ainsi qu'Anne Marie, sont toutes deux opérationnelles pour la réalisation des distributions électroniques à venir.

**Le Site Internet** a été créé de A à Z par Robert Berland en 2006, comme l'a rappelé un communiqué de presse paru en septembre dernier.

Il y a un an, Robert Berland a souhaité « passer la main » de la gestion du site et Robert Lambert en a pris la responsabilité.

Néanmoins, Robert Berland continue à contribuer au développement du site.

En 10 ans, le monde a changé ; les technologies et les matériels ont évolué. Une refonte du site s'impose pour le mettre au goût du jour et en faciliter la navigation, prioritairement par les Amicalistes, pour un meilleur service.

Ce sera pour les mois à venir.

**Mme Emmanuelle Gilbert** : adresse ses félicitations à l'équipe que nous sommes, proposant un grand panel d'activités pour le bien être de chacun. Tous les changements que nous menons nécessitent un effort au départ pour nous procurer une grande satisfaction à l'arrivée et elle souhaite que le transfert du foyer Nicklès à la grande maison soit positif.

Bravo nous dit elle pour tous les liens créés dans la convivialité et notre participation très active.

La Présidente remercie Mme Emmanuelle Gilbert et M. Joël Robichon pour leur intervention.

**Mme Suzanne Besnard** s'adresse à nouveau à l'assemblée : Comme vous avez pu vous en rendre compte, tout au long de cette présentation, la volonté des responsables d'activités à faire vivre notre amicale est très forte. Les retours que nous avons nous encourageant à continuer à donner de notre temps et à vous offrir des moments de convivialité.

Mais **ATTENTION** si nous n'y prenons pas garde dès maintenant, certaines activités pourraient s'arrêter purement et simplement faute de relève. L'exemple nous est donné, cette année, pour les sorties organisées par Colette et Francine. Chaque responsable d'activité est déjà très occupé et en demander encore plus est impossible.

Pour 2017, nous avons trouvé une solution d'attente qui ne pourra se pérenniser et la Présidente remercie très vivement Colette d'avoir accepté cet arrangement.

Mme Suzanne Besnard précise que nous travaillons en binôme pour chaque activité, ce qui allège la tâche et est sécurisant en cas d'absence ou de maladie.

Toutefois notre Présidente est consciente qu'en tant que jeune retraité il nous reste peu de temps libre (les petits enfants, nos propres activités, notre temps donné dans une autre association,...), elle insiste donc pour que l'on comprenne bien, qu'au regard de la moyenne d'âge du Conseil d'Administration et des responsables d'activités et malgré leur belle vitalité, le problème se représentera dans quelques temps. Raison pour laquelle il faut dès à présent se préoccuper d'un passage de relais sans précipitation.....

Notre Présidente espère que son discours ne sera pas vain et que prochainement nous aurons le plaisir d'accueillir un adhérent pour animer ou co animer une activité afin que vive longtemps notre AMICALE avec son esprit chaleureux, sa dynamique et sa convivialité.

Elle ajoute qu'avec 35 ans d'existence nos prédécesseurs ne se sont pas dévoués pour que nous en arrivions à cette situation.

La Présidente finit sur une note plus optimiste en remerciant sincèrement l'Assemblée de sa confiance et de l'attention qu'elle nous a accordée tout au long de cette réunion.

Elle souhaite bon appétit à chacun et une belle journée.

Daniel Ménanteau informe les adhérents du lieu de stationnement du car pour aller déjeuner à Chally en Bières.

Fin de l'Assemblée Générale : 11h30

Suzanne Besnard  
Présidente

Monique Le Corre  
Secrétaire